

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud
SÉANCE du 22 mai 2015

Délibération n° 48-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le renouvellement d'agrément à l'association étudiante ADE DROIT.

Membres en exercice : 26 membres

<u>Votes</u> : 17	Pour :	17
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 10 juin 2015

Document mis en ligne le : 10 juin 2015